

**RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2016**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net négatif et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers .

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



RDL Légaré Mc Nicoll inc. ¹
Société de comptables professionnels agréés

Québec,
le 2 novembre 2016

¹ Julie Bilodeau, CPA auditrice, CA

RDL Légaré Mc Nicoll inc. est une entité juridique distincte et indépendante qui n'est pas associée ni mandataire des autres entités membres du Groupe RDL.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 juin

2016

2015

PRODUITS

Subvention - Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		
- Entente triennale	100 000 \$	100 000 \$
- Fonds québécois d'initiatives sociales	36 763	27 280
Subvention - Société d'habitation du Québec	9 960	8 400
Subvention - autre organisme	960	840
Adhésions	180	1 700
Contribution d'une fondation privée	48 480	17 600
Inscriptions	9 819	6 035
Ventes de trousseaux	180	820
Autres revenus	5 618	6 757
	<u>211 960</u>	<u>169 432</u>

CHARGES

Salaires et charges sociales	98 892	67 218
Activités bi-annuelles	6 845	5 261
Assurances	735	828
Communications	2 409	2 926
Cotisations et affiliations	75	50
Formation	1 382	982
Fournitures de bureau	6 687	9 959
Frais bancaires	335	329
Loyer	9 837	9 368
Publicité et promotion	5 350	11 320
Représentation et déplacements	16 162	9 393
Services professionnels	69 591	74 236
Amortissement des immobilisations corporelles	415	665
	<u>218 715</u>	<u>192 535</u>

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(6 755)

(23 103)

ACTIF NET (NÉGATIF) AU DÉBUT

(4 025)

19 078

ACTIF NET (NÉGATIF) À LA FIN

(10 780) \$

(4 025) \$

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Bilan

Au 30 juin

2016

2015

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Trésorerie	63 952 \$	48 045 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	5 618	6 720
Frais payés d'avance	<u>2 283</u>	<u>2 082</u>

71 853 56 847

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)

1 186 1 601

73 039 \$ 58 448 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire et facilité de crédit (note 4)	17 \$	31 \$
Créditeurs (note 5)	23 657	17 117
Apports reportés (note 6)	<u>60 145</u>	<u>45 325</u>

83 819 62 473

ACTIF NET

ACTIF NET NON AFFECTÉ (NÉGATIF)

(10 780) (4 025)

73 039 \$ 58 448 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 juin

2016

2015

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Insuffisance des produits sur les charges	(6 755) \$	(23 103) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>415</u>	<u>665</u>
	(6 340)	(22 438)

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Taxe de vente et taxe sur les produits et services	1 102	3 464
Frais payés d'avance	(201)	35
Créditeurs	6 540	670
Apports reportés	<u>14 820</u>	<u>12 860</u>
	22 261	17 029

15 921 (5 409)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Emprunt bancaire (remboursement)	(14)	31
----------------------------------	------	----

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

15 907 (5 378)

TRÉSORERIE AU DÉBUT

48 045 53 423

TRÉSORERIE À LA FIN

63 952 \$ **48 045 \$**

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 30 juin 2016

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 19 mai 2005 et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Il a pour mission de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social partout au Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des fournisseurs et des salaires et vacances.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 30 juin 2016

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

	<u>Taux</u>
Matériel informatique	55 %
Mobilier de bureau	20 %

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2016</u>	<u>2015</u>		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Matériel informatique	3 541 \$	3 418 \$	123 \$	272 \$
Mobilier de bureau	<u>2 127</u>	<u>1 064</u>	<u>1 063</u>	<u>1 329</u>
	<u>5 668 \$</u>	<u>4 482 \$</u>	<u>1 186 \$</u>	<u>1 601 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est autorisé au montant de 5 000 \$ et porte intérêts au taux de 8,2 %. L'emprunt bancaire est renouvelable annuellement.

L'organisme possède également une facilité de crédit sous forme de carte de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêts au taux de 8,2 %. Au 30 juin 2016, un montant de 1 287 \$ provenant de cette facilité de crédit est comptabilisé dans les créditeurs.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 30 juin 2016

5. CRÉDITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs	6 086 \$	6 475 \$
Vacances	4 735	4 009
Retenues à la source et charges sociales	<u>12 836</u>	<u>6 633</u>
	<u>23 657 \$</u>	<u>17 117 \$</u>

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde au début	45 325 \$	32 465 \$
Plus : Montant reçu	<u>203 620</u>	<u>166 980</u>
	248 945	199 445
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(188 800)</u>	<u>(154 120)</u>
Solde à la fin	<u>60 145 \$</u>	<u>45 325 \$</u>

7. RISQUE FINANCIER

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de l'emprunt bancaire et de ses créiteurs. La direction estime que l'organisme générera les liquidités nécessaires pour rencontrer ses engagements.

8. ENGAGEMENT

L'organisme est locataire d'un bureau en vertu d'un bail venant à échéance le 31 août 2018. Les loyers minimums futurs totalisent 9 404 \$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

2017	4 138 \$
2018	4 514 \$
2019	752 \$